

ECVF proteste contre les propos sexistes et anti-IVG tenus par des élus de Bagnolet et du Conseil Régional PACA

Le 40^{ème} anniversaire de la loi Veil (26 novembre 1974) légalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse est à juste titre marqué par de multiples manifestations officielles ; il est hélas aussi marqué par un certain nombre d'attaques contre le droit à l'IVG et les femmes qui y ont recours, y compris de la part d'élus, s'exprimant en séance des instances dont ils sont membres.

A deux reprises, récemment, nous avons été profondément choqué-e-s par de tels propos :

- le 18 novembre 2014, lors d'un Conseil Communautaire d'Est-Ensemble, Jimmy Parat, Conseiller Municipal de Bagnolet (liste Dynamique citoyenne) et vice-président du Conseil Communautaire Est-Ensemble, qualifie l'avortement « *d'acte barbare* » et le compare à « *un meurtre* », à l'occasion d'un vœu du Conseil Communautaire concernant la reconstruction de la Maternité des Lilas ; puis précise dans une interview : « *Si les femmes ont le droit de disposer de leur corps, il faut aussi assumer ses erreurs* ».
- le 12 décembre 2014, lors d'une séance du Conseil Régional PACA, Bernard Marandat, Conseiller Municipal de Marseille et Conseiller Régional Front National, s'exprimant à la suite d'une délibération sur la politique de la ville, qualifie à son tour l'IVG de « *tuerie d'hommes en gestation* » et invoque la prétendue théorie du genre pour défendre la « *sublimation des différences nécessaires entre hommes et femmes* ».

Devant ces propos extrêmement graves, ECVF s'inquiète de la multiplication des attaques faites aux droits des femmes, en particulier venant de personnes en responsabilité, et considère qu'en l'occurrence un cran est franchi.

Il s'agit là en effet d'une atteinte à un droit fondamental des femmes, celui de disposer librement de son corps, pour lequel les femmes se sont battu-e-s des décennies. En disqualifiant les droits des femmes, ils justifient les violences sexuelles et sexistes qu'ils banalisent.

Les violences faites aux femmes sont en effet un continuum dans lequel ces agressions verbales, émanant d'élus en situation de représentation, est un maillon déterminant. Quel exemple ces élus donnent-ils aux jeunes ?

L'association ECVF – Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes – œuvre depuis plus de 10 ans auprès d'elu-e-s et de collectivités territoriales engagé-e-s dans la lutte contre les violences faites aux femmes, et milite pour que les élu-e-s responsables de violences et condamné-e-s soient démis-e-s de leurs mandats.

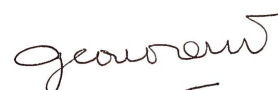
Elle s'associe aux élu-e-s qui ont aussitôt pris position¹ contre les responsables de telles agressions et demande que des sanctions soient prononcées contre ces élus.

ECVF sera présente le 17 décembre 2014 au rassemblement organisé par l'association Femmes Solidaires-93 devant la Mairie de Bagnolet pour dénoncer ces propos.

Contacts Presse :

Association ECVF - 01 44 24 54 80 ou contact@ecvf.fr

Geneviève COURAUD - 06 61 34 75 73



Geneviève Couraud
Présidente d'ECVF

¹ Voir la déclaration de Gérard Cosme, Maire du Pré-Saint-Gervais et Président de la Communauté d'agglomération Est Ensemble, et celle de Gaëlle Lenfant et Fatima Orsatelli, conseillères régionales PACA